



Renan

Journal de la commune de Renan

La boîte aux lettres



août 2022

CASSONS – ORDURES MENAGERES

- **PROCHAINES TOURNEES VERTES**
12 et 26 août, 9 septembre 2022
 - **PROCHAINS RAMASSAGES DES CASSONS**
14 septembre 2022
-

Nouvel outil de travail pour les cantonniers



Vous avez déjà certainement aperçu nos cantonniers utiliser cette drôle de machine pour désherber le village. Il s'agit d'un désherbeur à vapeur sèche

La vapeur sèche est une solution à choc thermique. Le principe est d'attaquer les cellules responsables de la photosynthèse de la plante non désirée. La plante se dessèche d'elle-même sans qu'aucun produit chimique n'ait été utilisé.

La vapeur sèche va être appliquée le même nombre de fois que les produits, c'est-à-dire, 3 à 4 fois par année. L'objectif est d'attaquer la plante non désirée au stade de plantule ce qui va diminuer drastiquement la pousse.

Pour plus de renseignements : <https://www.alphamech.ch/descriptif-auxigreen-3>

Nouvelles du conseil municipal



Interdiction de faire du feu en forêt et à proximité

Communiqué de la Préfecture

Une interdiction de faire du feu et d'utiliser des feux d'artifice en forêt et à proximité s'applique avec effet immédiat. Le risque d'incendie est qualifié de « fort ».

Les préfètes et les préfets du canton de Berne ont décrété une interdiction de faire du feu en forêt et d'utiliser des feux d'artifice en forêt en raison d'un risque d'incendie « fort » (niveau 4). Il est interdit de faire du feu en forêt ou à proximité (à moins de 50 mètres) jusqu'à révocation de la mesure.

En dehors des zones interdites, il est permis de faire du feu uniquement dans des foyers fixes et avec la plus grande prudence. On s'abstiendra de faire de feu quand le vent souffle. Les autres feux en plein air sont interdits. La population est appelée à se conformer aux instructions des autorités locales.

Il est encore trop tôt pour évaluer la situation en vue du 1er août. Les orages attendus localement ces prochains jours ne devraient pas apporter la détente espérée. Il faudrait pour cela que des précipitations arrosent l'ensemble du territoire durant plusieurs jours. Des consignes pour les festivités du 1er août ne pourront être données que quelques jours avant. L'Office des forêts et des dangers naturels du canton de Berne surveille le risque d'incendie de forêt en permanence.

Des informations actualisées et des conseils de comportement sont publiés à l'adresse : www.be.ch/incendie-foret.

Fermeture du bureau municipal cet été

Le bureau municipal sera totalement fermé du

Du 25 juillet au 12 août 2022.

En cas d'urgence, le maire est atteignable au 079 342 95 60.

Bel été à tous.

Contrôle d'installations de combustion alimentées au bois

Le 1^{er} novembre 2019 a été mise en œuvre la nouvelle obligation de faire contrôler les chauffages centraux alimentés au bois ou au charbon dont la puissance calorifique est inférieure ou égale à 70kW ainsi que les fours de cuisson industriels.

Le début des mesures s'effectue de manière échelonnée et lors de la période de chauffage 22/23, c'est à dire dès septembre 2022, les mesures seront effectuées pour la première fois dans les installations concernées situées dans notre commune. Les propriétaires desdites installations seront informés par courrier de cette nouvelle obligation et de la date de début des mesures.

Secrétariat municipal

35 ans à la Commune

Le 3 juin dernier, le Conseil et les employés communaux étaient réunis dans le préau de l'école afin de fêter les 35 ans de service de Monsieur Jean-Claude Buri mais également pour prendre congé de lui.

C'est le 1^{er} avril 1987 que Jean-Claude est entré au service de la voirie en tant que cantonnier. Fidèle collaborateur, Jean-Claude va travailler dans ce service jusqu'au 8 janvier 2018. À la suite d'une dégradation de sa santé et au départ à la retraite de notre chauffeur de bus, la commune lui propose de reprendre ce poste. Afin de compléter son temps de travail, il devient également aide-concierge pour l'entretien du collège et de la halle de gymnastique.

Malheureusement, en juin 2020, sa santé se détériore à nouveau et Jean-Claude est obligé de suspendre son activité professionnelle pour une durée indéterminée.

Malgré une volonté de fer et de gros efforts de sa part pour pouvoir reprendre le travail, force est de constater que cela ne sera plus possible et c'est au mois de mars 2022 que la décision de l'assurance invalidité pour une incapacité de travailler à 100% tombe.

De nos jours, il est exceptionnel de voir une personne œuvrer autant d'années au sein d'une même structure et nous sommes heureux de pouvoir marquer cet événement. Sa disponibilité, sa gentillesse et son

travail consciencieux ont fait de Jean-Claude un employé modèle que nous allons regretter.

Les autorités communales, ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré avec lui, le remercient pour ces 35 années de service et d'échanges, lui souhaitent une belle retraite et se réjouissent d'avance de le croiser dans d'autres circonstances.

Pour le conseil communal
Ginette Winkler

Travaux sur la ligne CFF

CFF Infrastructure, Développement et Environnement, Rue des Palmes 6, 2000 Neuchâtel

Aux communes concernées

Neuchâtel, le 20 juillet 2022

Les CFF entretiennent leur réseau – Travaux de fauchage des talus

Travaux de nuit entre Saint-Imier – La Chaux-de-Fond – km 62.381 au 29.494

Madame, Monsieur,

Le fonctionnement optimal du réseau ferroviaire suisse exige un entretien et un renouvellement permanent.

Des travaux seront entrepris prochainement près de chez vous.

En raison de la densité du trafic ferroviaire diurne et d'impératifs techniques, certains de ces travaux doivent être réalisés de nuit. Il n'est pas exclu que des machines relativement bruyantes soient engagées dans cette opération.

Des nuisances sont à craindre plus particulièrement durant les nuits

du 08/09 au 19/20 août 2022

En collaboration avec les entreprises privées engagées sur le chantier, nous mettrons tout en œuvre pour réduire autant que possible ces nuisances.

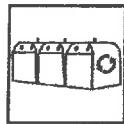
En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Informations à l'attention des habitants

Préparation de la mise en œuvre des conteneurs aériens

De nouveaux conteneurs destinés au tri des déchets recyclables seront installés pour remplacer les anciennes bennes et conteneurs présents sur les Ecopoints. Plus moderne et doté d'un volume plus modeste, ce mobilier urbain sera visuellement plus discret.

Étant donné que ces nouveaux conteneurs seront vidés en même temps que ceux d'autres communes, ceci entraînera une réduction des transports. Par exemple, une multi-benne verre de 9 m³ doit faire un aller-retour à l'exutoire de vidage lorsqu'elle est pleine, alors que le conteneur reste sur place et son contenu est vidé dans une benne qui peut accueillir 30 à 40 m³. Notez encore que les bennes sur les camions peuvent disposer de plusieurs compartiments permettant de recevoir des déchets différents dans la même benne, sans être mélangés!



La référence pour trier le verre reste la couleur!

En effet, le tri par couleur permet un meilleur recyclage et des recettes plus importantes pour la commune.

Le verre **blanc** ne doit contenir que du verre transparent, le verre **brun** seulement du verre franchement brun et le verre **vert** : toutes les autres couleurs (vert, rouge, bleu...) et dès lors qu'on a un doute.

Les conteneurs à verre doivent uniquement renfermer des **emballages en verre** (bouteilles, pots) à l'exclusion des vitres, miroirs, vaisselle... Attention à la céramique (certains bouchons de bière) qui reste un perturbateur important. Les bouchons ou couvercles en métal peuvent être présents, mais leur place favorite se trouve dans le conteneur "alu et fer blanc".



verre blanc



L'alu et le fer blanc

Les conteneurs à aluminium et fer blanc doivent être uniquement utilisés pour les **emballages en aluminium** (cannettes, barquettes, tubes, feuilles...) et en **fer blanc** (boîtes de conserve, couvercles...). Tout ce qui ne correspond pas à un emballage (cintre, jante, casserole...), qui est constitué de composite ou qui pourrait être dangereux (bombe peinture) est à exclure !



Du papier et des cartons propres

Les conteneurs à papier et carton doivent seulement contenir du **papier** (feuilles, enveloppes, journaux, magazines, catalogues...) et des **emballages cartons NON souillés** (cartonnettes et cartons cannelés bruns). Les cartons de pizza ou les matières composites (par ex. tetrabrick ou carton de lessive) ne sont pas autorisés. Le PSE (Sagex), les films et chips de calage ou les films plastiques sont interdits.

Attention : les gros cartons bruns doivent impérativement être **vidés, démontés** et si possible **découpés** pour éviter qu'ils ne s'ouvrent dans le conteneur, occupant du volume tout en étant vide autour, conduisant ainsi à des vidages trop fréquents (et donc des dépenses inutiles).

Vidéo : <https://www.canaalt.ch/fr/la-veureka/e-pisode/17820/laissez-recycler-les-papiers>



papier



Pour plus d'informations, consultez www.memodechets.ch, téléchargez l'application smartphone, contactez Infos déchets au 0842 012 012 ou adressez-vous à l'administration communale



BIBLIOTHEQUE
scolaire et communale
de Renan BE



Heures d'ouverture:
Lundi : de 17h00 à 18h30
Mardi: de 15h30 à 17h00
Jeudi : de 15h30 à 17h00



Nos nouveautés :

- Ariane Séguillon, la grosse, je suis guérie, mais je me soigne
- Véronique de Bure, un amour retrouvé
- Véronique de Bure, un clafoutis aux tomates cerises
- Thomas Gunzig, feel good
- Danièle Fossette, la fabrique des petits bonheurs
- Linda Olsson, Astrid et Véronika
- Gaël Faye, petit pays

La bibliothèque est fermée du lundi 11 juillet au vendredi 19 août 2022

Réouverture le lundi 22 août

Après 2 années de pandémie, L'Entente et l'UDC ont l'immense plaisir d'inviter toute la population de Renan et des environs à commémorer la

Fête Nationale du 1er août 2022




Le dimanche 31 juillet 2022

dès 19h00, à la Salle de Spectacles

Petite restauration, boissons
animation musicale avec Japy Melodies.

**En raison du fort risque d'incendie, tous les
feux d'artifices sont interdits et le feu du
1^{er} août n'aura pas lieu non plus.**

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux,
l'Entente et l'UDC vous souhaitent de belles
vacances.



*Lundi 1^{er} Août,
dès 10 :00, 9^{ème}
brocante/vide grenier*

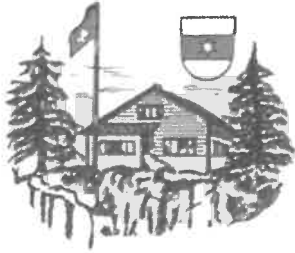


*N'hésitez pas, venez trouver
votre bonheur dans notre
traditionnelle brocante/vide
grenier au centre de vacances
de la Cibourg.*



La Cibourg





Le Ski-Club L'Echelette

a le plaisir de vous convier à son

pique-nique au chalet

qui se déroulera (par tous les temps)
au chalet de L'Echelette le



dimanche 11 septembre 2022



Venez nous rejoindre pour faire votre grillade
et découvrir ce lieu magnifique.

Les boissons pourront être achetées sur place.

Au plaisir de vous y rencontrer nombreux,
le Ski-Club L'Echelette vous souhaite un bel été.



**C'est la Fête aux Etoblons
Renan**

Le Samedi 17 Septembre 2022

**Dès 17H C'est la Fête
Ouvert à tous**

**Raclette au prix de 5.-
ou
20.- à Gogo**

Boissons en vente sur place

Les Organisateurs se rejouissent de vous y retrouver sur le haut des Etoblons



Horaires d'été :

Du mardi 12 juillet au samedi 13 août 2022

Mardi – vendredi : 8h00 – 12h00

Après-midi : uniquement sur rendez-vous.

Samedi : 8h00 – 12h00

Dimanche – lundi : Fermé

Pour tout renseignement et rendez-vous.

Tél : 032/963.13.35

ou

www.hairguel-coiffure.ch



Pour terminer avec le sourire :

Pourquoi est-ce qu'à Poudlard tout le monde se tait ?
Parce que Dumbledore (Dumble dort)

A bientôt.

Votre coiffeuse
Céline



Institut de Beauté - Onglerie

Institut de Beauté Florence

Ouverture normale en juillet et en août



Vive Les Vacances

Shinzu l'expérience Kansa

« The Foot Sensation »

*Laissez-vous séduire par ce nouveau
massage des pieds.*

Venez **découvrir l'épilation définitive
indolore** avec le laser dernière génération à
l'institut, n'hésitez pas à m'appeler pour de plus
amples informations.

A bientôt

078 630 18 93

Paroisse réformée
2616 Renan



Le roi est mort ! Vive le roi !

Mon collègue, le pasteur Daniel Wettstein a illuminé de sa présence et par son ministère nos paroisses de Renan et La Ferrière. J'ai eu la joie de travailler avec lui en ce début d'année 2022, et le voilà parti. Mais sans aucun temps de latence, sans pause entre nos deux remplacements, j'enchaîne et je prends le relais. Les deux paroisses sont repourvues et les procès-verbaux des conseils étaient à cet égard assez amusants. Départ du pasteur Daniel Wettstein au 30 juin, nous lui avons fait nos adieux. Petite larme de nostalgie. Arrivée de la pasteure Nadine Manson au 1er juillet, nous l'accueillons. Sourire de joie. Le roi est mort ! Vive le roi ! Par cette acclamation simultanée, la cour en France assurait la permanence de la royauté. Le trône n'était jamais vacant. Cette chance nous le vivons actuellement dans nos deux paroisses.

Mais qui est cette Nadine Manson ?

Les aînés de notre paroisse le découvriront le mercredi 28 septembre, jour où je viendrai les rencontrer et me présenter plus amplement. Sans m'appesantir, je suis une pasteure qui a beaucoup voyagé, qui aime le ministère pastoral et qui espère pouvoir avoir la chance de croiser les uns et les autres au hasard des activités ou de mes passages dans les rues de Renan.

L'été n'est pas encore terminé. Certes beaucoup sont déjà parti en vacances et les juilletistes croiseront bientôt le aoûtien, d'autres ne partent pas du tout. A toutes et tous, je souhaite des mois d'été reposants, ressourçants et relaxants.

Nadine Manson, pasteure desservante

Cultes à Renan et dans l'Erguël :

Dimanche 21 août Renan, 10 heures

Dimanche 28 août St-Imier, culte de rentrée & installation de Julien Neukom, 17 heures

Dimanche 4 septembre, La Ferrière, culte d'accueil, Cène, 10 heures

Pas de culte le 2 octobre à Renan

Dimanche 9 octobre La Ferrière, Cène, 10 heures

Dimanche 16 octobre Renan, Baptême, 10 heures

Dimanche 13 novembre La Ferrière, Cène, 10 heures

Dimanche 20 novembre Renan, Culte du souvenir, Cène, 10 heures

Pas de culte le 27 novembre à Renan

Pour les plus petits – A vos agendas ! samedi 1^{er} octobre !

Le samedi 1^{er} octobre, reprenez la date ! A Renan, à l'Ancre – derrière l'église.

Une matinée sera proposée aux enfants accompagnés de leur.s parent.s. Histoire, bricolage, chant au programme. Le détail de la matinée sera communiqué plus tard.

Renseignements auprès de N. Manson.

La pasteure desservante Nadine Manson est engagée depuis le 1^{er} juillet dans les paroisses de Renan et de La Ferrière. Elle est atteignable au tél 076 611 75 11 ou au nadine.manson@bluewin.ch

Terrains, appartements et garages à louer ou à vendre

A louer Droit des Convers 121 - Studio de 70m², cuisine agencée, Loyer 680.-/mois, charge comprise, libre de suite, Téléphone 079/388.89.36

Seignette 6, pour le 1er août ou à convenir: magnifique appartement 3 1/2 pces, balcon sud, cuisine agencée, salle de bain avec baignoire, cave. Jardin et barbecue en commun. Loyer 785 + 200 CHF charges. Tél. Nada Frey 076 724 20 84

Place de la Gare 2 - A louer dans la gare de Renan, appartement de 4 pièces + 1 mansardée, cuisine ouverte et salle de bain avec baignoire. Cave et grand galetas. Rénové et relié au chauffage à distance. Loyer Fr. 980.- charges comprises. Libre dès août ou à convenir. Tél. 032 963 12 70 ou 079 548 92 82

A vendre - Plein Soleil 10, maison contemporaine d'architecte de 5.5 pces, Conçue avec 3 chambres, un dressing, 2 salles d'eau, un grand hall, sur une surface de 125 m² habitable, grand espace de vie traversant avec une cheminée de salon et système domotique. Grand garage fermé de 30 m² pour deux véhicules, contigu à un local jardinage, d'une buanderie équipée et d'un local technique. Prix Fr. 895000.- libre de suite, PIMM Immobilier Sàrl, Contact : Amélie Mauerhofer, 032 552 09 44

A vendre à Renan - Bâtiment industriel en parfait état. Plus de 400 m² de surface utile répartis sur 2 niveaux. 1 atelier d'env. 340 m², 1 zone d'accueil d'env. 30 m², 2 blocs sanitaires et 1 vestiaire. Parcelle aménagée d'env. 2'139 m² dont 10 places de parc extérieures. Potentiel constructible pour une éventuelle extension ! Adapté à tous types d'activités industrielles et commerciales. Renseignements : Hypoimmo SA, T. 032 323 48 48, info@hypoimmo.ch, www.hypoimmo.ch